COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 16 octobre 2014

GT-GDR-G(2014)R2

COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

_____

COMITE D'EXPERTS SUR LA REFORME DE LA COUR
(DH-GDR)

_____

GROUPE DE REDACTION "G" SUR LA REFORME DE LA COUR (GT-GDR-G)

_____

2è réunion
Strasbourg
Mardi 14 octobre – jeudi 16 octobre 2014
Agora, salle G01

_____

RAPPORT DE REUNION

_____

Point 1: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction G sur la réforme de la Cour (GT-GDR-G) a tenu sa 2e réunion à Strasbourg du 14 au 16 octobre 2014, sous la présidence de M. Vít A. SCHORM (République tchèque). La liste de participants figure à l'Annexe I. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté, figure à l'Annexe II.

Point 2: La procédure pour la modification du Règlement de la Cour et l'éventuelle « montée en grade » dans la Convention de certaines dispositions du Règlement de la Cour

2. Le Rapporteur, Mme Cordelia EHRICH (Suisse), présente le projet de rapport du CDDH contenant des conclusions et éventuelles propositions de mesures concernant la procédure pour la modification du Règlement de la Cour et l'éventuelle « montée en grade » dans la Convention de certaines dispositions du Règlement de la Cour. Ce projet de texte a été rédigé sur la base de la structure adoptée par le Groupe lors de sa 1ère réunion et conformément aux orientations données par le DH-GDR et le CDDH. Le Groupe examine et approuve le projet de rapport du CDDH tel qu'il figure à l'Addendum I, après avoir examiné les commentaires présentés par écrit par les experts avant la réunion, ainsi que toute proposition formulée lors de la réunion. Le projet de rapport sera transmis au DH-GDR pour examen lors de sa prochaine réunion (5-7 novembre 2014). Le Groupe remercie Mme Ehrich pour sa contribution à ses travaux.

3. Au cours de ses discussions, le Groupe décide de consigner les points qui suivent dans son rapport de réunion :

- En ce qui concerne le critère pour l'identification des propositions d'amendement du Règlement de la Cour qui devraient faire l'objet d'une nouvelle procédure, un expert suggère qu'il devrait être complété pour préciser que la procédure devrait s'appliquer lorsque l'amendement affecterait de manière significative les droits et obligations des parties « en vertu de la Convention ou créerait de nouveaux droits et obligations ». Cette proposition n'est pas soutenue.
- En ce qui concerne l'utilisation d'un accord informel entre la Cour et les Hautes Parties contractantes pour l'éventuelle introduction de la nouvelle procédure la plus souple, le Groupe convient qu'il appartiendra au Comité des Ministres d'en définir les modalités précises.
- D'une manière générale, le Groupe convient qu'il appartient désormais au DH-GDR puis au CDDH, afin de pleinement remplir le mandat, de préciser s'il existe, ou non, un consensus au regard des différentes propositions formulées.

Point 3: Questions diverses

4. Aucune autre question n'est soulevée.

Point 4: Adoption des conclusions et du rapport de réunion

5. Le Groupe conclut qu'avec l'adoption du projet de rapport du CDDH susmentionné, il a rempli son mandat. Il se félicite de l'atmosphère constructive dont ses membres ont fait preuve durant ses travaux, et remercie le Président pour la manière dont il a conduit les travaux.

* * *

Annexe I

Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE
Mr Vit A. SCHORM, Government Agent, Ministry of Justice, Chairperson of Drafting Group "G" / Président du Groupe de rédaction "G"

ESTONIA / ESTONIE
Ms Maris KUURBERG, Government Agent, European Court of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

FINLAND / FINLANDE
Mr Jaakko HALTTUNEN, Deputy Director, Legal Service, Ministry of Foreign Affairs

FRANCE
Mme Mathilde JANICOT, Rédacteur, Direction des affaires juridiques, Sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des affaires étrangères

GREECE / GRECE
Ms Ourania PATSOPOULOU, Senior Adviser, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Greece to the Council of Europe

ITALY / ITALIE
Ms Maria Teresa LEACCHE, Ministry of justice

LATVIA / LETTONIE
Mr Emils PLAKSINS, Deputy Head of the Office of the Government Agent, Ministry of Foreign Affairs

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS
Ms Clarinda COERT, Ministry of Justice

POLAND / POLOGNE
Ms Agnieszka KOZINSKA, Head of Division for Civil and Administrative Proceedings, Department for the Proceedings before International Human Rights Protection Bodies, Ministry of Foreign Affairs

ROMANIA / ROUMANIE
Ms Sorana POPA, Juriste, Bureau de l'Agent du Gouvernement, Ministère des Affaires Etrangères

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE
Mr Nikolay MIKHAYLOV, Deputy Head of the Office of the Russian Federation at the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

Mr Vladislav ERMAKOV, Ministry of Foreign Affairs

Ms Kseaiya ROGORYANSKAYA, Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe

SWITZERLAND / SUISSE
Ms Cordelia EHRICH, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice

TURKEY / TURQUIE
Ms Aysen EMÜLER, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

Mr Harun SAĞLAM, Conseiller, Ministère de la Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI
Ms Anna McLEOD, Assistant Legal Adviser, Counter-Terrorism and Human Rights Team, FCO Legal Directorate, Foreign and Commonwealth Office

OBSERVERS / OBSERVATEURS

HOLY SEE/ SAINT SIÈGE
Mme Andreea POPESCU

JAPAN / JAPON
Mr Takaaki SHINTAKU, Consul (Attorney), Consulate-General of Japan

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe
Mr Jean-Bernard MARIE

Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme
Mr John DARCY, Conseiller du président et du greffier / adviser to the President and the Registrar, Private Office of the President, European Court of Human Rights, Cabinet du Président, Cour européenne des droits de l'Homme

SECRETARIAT

DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex

Mr Alfonso DE SALAS, Head of the Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, Secretary of the CDDH / Secrétaire du CDDH

Mr David MILNER, Head of the Unit on the reform of the Court / Chef de l'Unité pour la réforme de la Cour, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, Secretary of the DH-GDR / Secrétaire du DH-GDR

Mme Virginie FLORES, Administrator / Administrateur, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, Secretary of the GT-GDR-G / Secrétaire du GT-GDR-G

Mme Corinne GAVRILOVIC, Assistant / Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

INTERPRETERS/INTERPRÈTES

Ms Corinne McGEORGE
Ms Isabelle MARCHINI
Ms Christine TRAPP
Mr Derrick WORSDALE

Annexe II

Ordre du jour (tel qu'adopté)

Point 1: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Documents généraux

- Projet d'ordre du jour annoté	GT-GDR-G(2014)OJ002
- Rapport de la 1ère réunion du GT-GDR-G (12-14 février 2014)	GT-GDR-G(2014)R1
- Rapport de la 81e réunion du CDDH (24-27 juin 2014)	CDDH(2014)R81
- Rapport de la 6e réunion du DH-GDR (4-6 juin 2014)	DH-GDR(2014)R6
- Rapport de la 5e réunion du DH-GDR (29-31 octobre 2013)	DH-GDR(2014)R5
- Déclaration de Brighton	CDDH(2012)007

Point 2: La procédure pour la modification du Règlement de la Cour et l'éventuelle « montée en grade » dans la Convention de certaines dispositions du Règlement de la Cour

Document de travail

- Projet de rapport du CDDH sur la procédure pour la modification du Règlement de la Cour et l'éventuelle « montée en grade » dans la Convention de certaines dispositions du Règlement de la Cour	GT-GDR-G(2014)003

Documents de référence

- Règlement de la Cour	
- Compilation de contributions des Etats en vue de la 2nde réunion du GT-GDR-G	GT-GDR-G(2014)002
- Compilation de contributions des Etats en vue de la 1ère réunion du GT-GDR-G	GT-GDR-G(2014)001
- Rapport final du CDDH sur une procédure simplifiée d'amendement de certaines dispositions de la Convention	CDDH(2012)R75 Addendum I
- Suivi d'Interlaken : procédure simplifiée d'amendement de la Convention (projet d'un Statut pour la Cour) (document de la Cour)	#3275635_v1
- Lettre du Président de la Cour au Président du CDDH, 12 juin 2012 (uniquement en anglais)	#3981532

Point 3: Questions diverses

* * *